



**Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique**  
Association régie par la Loi de 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 25 septembre 1867

## **Vademecum du juré de l'AX pour les soutenances :**

- de la période de formation humaine et militaire de 1ère année (1A) ;
- du stage en entreprise de 2ème année (2A).

Mars 2026

Les élèves de 1ère année effectuent une **formation humaine et militaire (FHM) de 6 mois** à leur arrivée à l'X<sup>1</sup>

Cet engagement de terrain, concret et pratique, vise à favoriser l'ouverture sur autrui, l'apprentissage à la vie en collectivité, la faculté d'adaptation, le travail en équipe, la sensibilisation à l'esprit de défense, l'éthique et l'intérêt général.

Les élèves de 2ème année terminent leur année par un **stage en entreprise** de 3 mois (juin, juillet et août). Ce stage vise d'une part à leur permettre d'observer les processus d'organisation de l'entreprise et à valoriser une mission opérationnelle, et d'autre part à faire le point sur leur "soft skills" et l'orientation de leur scolarité et de leur carrière professionnelle.

Chacun de ces stages donne lieu à un rapport de stage et à une soutenance orale de ce dernier **qui sont notés et valorisés dans le cursus du Cycle Ingénieur**. Cette notation est effectuée à l'occasion de la soutenance par l'élève de son rapport, devant un jury composé de **son commandant d'unité (CDU) et d'un juré externe, bénévole de l'AX**.

## **Inscription à un jury**

L'inscription se fait directement en ligne par le bénévole sur un calendrier partagé par les CDU d'une promotion, où chacun d'entre eux publie les créneaux de soutenance, par demi-journée. Le lien d'inscription est de la forme : **<https://www.supersaas.fr/xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx>**. À noter qu'à l'inscription, tu ne connaîtras pas le nom des élèves concernés.

Chaque créneau d'une demi-journée comporte 2 à 5 soutenances (le plus couramment 4) de 35 minutes. Une inscription vaut donc pour 4 à 6 soutenances (parfois moins,

---

<sup>1</sup> Cette règle générale admet 2 exceptions pour la période FHM :

- Certains élèves sont en double cursus X-HEC et ont rejoint HEC à la fin de l'incorporation au mois de septembre. Ils doivent remettre un rapport écrit sur cette expérience et en assurer la soutenance.
- Un certain nombre d'élèves internationaux (les non francophones) n'ont pas effectué de période FHM. Ils doivent remettre un rapport écrit sur leur cursus et le bilan critique de leur évolution personnelle depuis leur arrivée en France, et en assurer la soutenance.



mais l'AX insiste beaucoup auprès des CDU pour qu'ils remplissent bien les créneaux afin de "rentabiliser" l'investissement du juré AX qui se déplace sur site). Un créneau sans juré extérieur apparaît d'une première couleur dans le planning. Un créneau avec inscription d'un juré extérieur apparaît dans une autre couleur. Il te suffit donc de sélectionner un créneau disponible, pour t'inscrire comme juré en remplissant les informations demandées (nom, mail et tél.). Les soutenances pouvant se tenir en "mixte", i.e. le CDU et l'élève en présentiel et le juré AX en distanciel via zoom (voir à ce sujet le mode opératoire de la soutenance en distanciel), tu dois absolument préciser lors de ta réservation si tu comptes assister aux soutenances en présentiel ou en distanciel, en ajoutant un "P" ou un "D" après ton nom de famille. Tu reçois alors un mail de confirmation de ta réservation.

## **Avant le jury**

Quelques jours avant la date du jury (en principe une semaine avant), le CDU te transmet les rapports de stage, soit en PJ d'un mail, soit via un lien de téléchargement. Il t'appartient alors d'analyser chacun de ces rapports avant la tenue du jury, **de préparer des questions** et d'attribuer une note pour cette partie écrite (cf. point 4 : notation). 2 / 2

La méthodologie à respecter pour la rédaction du rapport écrit et pour la soutenance orale est précisée dans 2 directives DFHM (N°53020/EP/DFHM/PROMO du 01 mars 2024 et N°53049 /EP/DFHM/PROMO du 21 mai 2024) - **à lire absolument**.

## **Pendant le jury**

Une soutenance doit durer 35 minutes tout compris. La capacité de l'élève à gérer son temps fait partie de l'exercice. Pour chaque élève, le déroulement est le suivant :

1. Présentation rapide du juré de la AX. Cette présentation doit être **extrêmement synthétique** (moins de 1 minute) pour ne pas empiéter sur le temps imparti à la soutenance.
2. Soutenance par l'élève en 15 minutes max, à partir d'un support audiovisuel (PowerPoint), **sans intervention des jurés**.
3. Séance de 10 minutes de questions / réponses entre les jurés et l'élève.
4. Échange entre les jurés, **hors présence de l'élève**.
5. Retour de l'élève et restitution des avis du jury.
6. **Notation ensemble des 2 jurés**, après départ de l'élève ou en fin de session. La notation n'est jamais immédiatement communiquée à l'élève car elle fera l'objet d'une **harmonisation avec celles de l'ensemble des autres élèves** par la DFHM et la direction du cycle ingénieur).



**Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique**  
Association régie par la Loi de 1901 et reconnue d'utilité publique par décret du 25 septembre 1867

## Notation

La note est la moyenne de 3 (stages FHM) ou 4 (stages entreprise) notes élémentaires :

- une note de communication écrite (rapport) ;
- une note de communication orale (soutenance) ;
- une note sur les enseignements du stage (rapport et soutenance) ;
- [*entreprise uniquement*] une note sur les enseignements sur l'entreprise (rapport et soutenance).

**Conformément à la directive DFHM citée plus haut, les notes élémentaires sont littérales, selon la grille suivante :**

Notation par critère	Quota cible
EX (Excellent)	10%
TB (Très Bien)	25%
B (Bien)	40%
AB (Assez Bien)	25%
INS (Insuffisant)	Si justifié en commentaires

La notation doit être **bienveillante** : l'objectif n'est surtout pas de "casser" les élèves à l'occasion d'un exercice qui est nouveau pour eux !

Nota : il est possible pour le CDU et son co-juré de se mettre directement d'accord sur une note globale, sans passer par les notes des différents critères.

## Confidentialité

Par principe, toutes les informations concernant l'élève ou son entité d'accueil, reçues via le rapport ou la soutenance, doivent être considérées confidentielles.

En cas de problème ou de question sur ton rôle de juré, tu peux contacter : Jean Delmas - 06 99 18 55 77 - <a href="mailto:jdelmas55@gmail.com">jdelmas55@gmail.com</a>
--